

Le 1^{er} octobre 2013.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, mardi le 1^{er} octobre 2013, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant le quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Guy Hudon et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, avec quelques modifications.

Les élus ayant tous reçu une copie des derniers procès-verbaux préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Nous avons reçu :	taxes	10 002,53 \$	permis	30,00
	Internet	280,00	photocopies	5,00
	Salle	60,00	Victo./santé	720,00
	Mutation	954,20	com. dév.	191,65 (fact. payé)

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Ministère des Finances	final S.Q.	11 166,00 \$
MRC Arthabaska	5 ^e versement final	1 779,00
Aréo Feu	inspection appareils respiratoires	1 079,89
Brico Béton Vibré	excavation chemin	137,97
Éditions FD	dossier élection	151,77
Gesterra	récupération août	376,66
....	vidange septembre	1 449,95
Chem Action	électrode PH + convertisseur signal	776,08
Hydro Québec	c.c.	321,41
....	garage	96,22
....	usine	715,87
....	terrain rue Principale	40,39
....	terrain de jeux	81,64
Coop. Bois-Francs	diesel	1 761,24
J.U. Houle	entrée eau rue Principale (accise)	371,69
....	desserte eau potable rue Grenier	276,06
Excavation Marquis Tardif	531,76
....	entrée eau privée route 161 (repayé)	191,14
....	30 voyages de sable/hiver	4 828,95
....	transport	1 201,82
Calclo	calcium 33.79 t.m.	3 651,90
René Gagnon	voyage de pierre 1 sud-ouest	551,88
Signé Garneau	parc Jardin des sages (MADA)	10 610,39
BPR-infrastructure	surveillance voirie, 2 ^e vers. (accise)	4 139,10
....	surveillance eau potable 161	2 874,38
Rogers		61,61
Ville de Victoriaville	sortie pince désincarcération	404,90
René Poisson		30,12
Charest International		228,64
André Langlois	aide au parc	123,60
Buropro	comité développement repaie 180,40 \$	291,62
Christiane Leblanc		1 599,68

Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
Noël Côté	all. dép. cell. bureau	350,00
Gilles Leblanc	c.c. sept.	100,00
....	loc. mach. pelouse sept.	500,00
Mario St-Cyr	km	154,80
René Gagnon	transport gravier (sub)	781,83
Forfaits Francis Grimard	730,37
France Mc Sween	km + repas congrès	170,58
Télébec	usine	179,60
Les glissières de sécurité JTD	entrée village (taxe d'accise)	7 587,07
Monty Coulombe	frais d'avocat	372,23
Gilles Leblanc	teinture au parc	455,00
Petite caisse	produits ménagers c.c.	22,95
Régie inter sanitaire des Hameaux		1 937,17
Éditions FD	mise à jour code	65,54
Brico Béton Vibré	système épuration terrain jeux (accise)	17 898,15
....	nivellage terrain jeux + blocs	1 048,57
Sintra	travaux voirie sur revenus sablières	17 196,70
Schéma couverture de risques	2 personnes	180,00
Pratique pompiers septembre	6 pers. x 29h x 13,50\$/h	391,50
Comité dérogation mineure	3 personnes	45,00
Ministère du Revenu	juillet, août, septembre	4 631,02
Receveur Général Canada		880,18
Laboratoires d'analyses S.M.		77,61
Guy Hudon	km	32,40
Postes Canada	circulaires	118,69
Solutions Zen Média	site internet 1 an	197,18
Coop. Ham-Nord	aqueduc rue Grenier/161	73,92
....	usine	43,61
....	foam aqueduc	316,78
....	matériel terrain jeux	19,32
Comité Noël des enfants	subvention	300,00
Jacques Ramsay	fauchage usine d'eau	30,00
Salaire élection		353,50
Réseau Mobilité Plus		88,94
Hydro Québec	éclairage public	189,04
Sogetel	c.c.	69,83
....	bureau	136,18
....	internet	574,87
RC Novation	entretien + facturation	465,65
Aide au terrain jeux, placer les différents jeux avec Pierre		575,52
André Soucy	achat terrain/garage	3 500,00
Réal Lambert	ciment garage municipal	450,00
Excavation Marquis Tardif	fact. juillet pour le parc (sub)	709,45
Maxime St-Cyr	aider Mario voirie	72,00
Ministère du Revenu	manque RQAP	160,49
Régie alcool et des jeux	permis party bénévoles	42,00
Geneviève Boutin	avance	1 115,00
Postes Canada	200 timbres	144,87
France Mc Sween	livres bibliothèque + DVD	128,81
Rabais Campus	abonnements revues biblio.	68,05
Petite caisse	vadrouille plancher c.c.	10,00
Geneviève Boutin	filet parc	33,32
Christelle Leclerc	peinture parc	196,23
	Total	<u>118 151,25 \$</u>

+ salaires des employés : 5 729,52 \$

Pierre Gauthier fait mention qu'il y a des branches à couper dans le parc autour de l'usine d'eau potable, on trouvera quelqu'un pour l'aider.

Geneviève Boutin remet la balance des cartes postales qu'on a données lors de la journée Villes et Villages en santé le 20 septembre dernier.

Subvention garage/caserne :

Mme Mc Sween fait part à l'assemblée de l'obtention d'une aide financière préliminaire évaluée à 75% des dépenses admissibles, avec le programme PIQM sous-volet 5.1, pour la construction d'un garage et une caserne incendie en 2014. Elle donne des explications sur le sujet par rapport aux finances de la municipalité, des plans à revoir, de l'échéancier des travaux, etc.

On a une question sur une possible entente intermunicipale incendie avec la Régie des 3 Monts, les discussions sont avancées concernant les objectifs et les coûts rattachés à ce service.

Concernant l'entretien des chemins privés, Mme Mc Sween donne l'explication concernant la soumission de 9 950 \$ moins le coût par rapport au kilométrage total à entretenir 2 866 \$, divisé par le nombre de résidences des secteurs concernés, il y aurait un coût d'environ 180 \$ à mettre sur le prochain compte de taxes. Dans la salle, on dit que cela ne serait pas moins cher si chacun s'engageait un contracteur. Aussi, selon le schéma de couverture de risques incendie, il faudrait que les chemins soient sablés également.

01-10-13 ENTRETIEN CHEMINS PRIVÉS

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. Carl Brûlotte pour le déneigement et le sablage des chemins privés, au coût soumissionné de 9 950 \$ plus les taxes. Mme Mc Sween s'occupe de l'entente à signer avec M. Brûlotte.

02-10-13 DÉROGATION MINEURE MICHEL MONGEAU

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par M. Michel Mongeau et localisée comme suit, 85, rue Principale, lot 20A-12P, ils prennent également connaissance de l'avis donné par les membres du comité consultatif d'urbanisme, lors d'une réunion tenue le 25 septembre 2013. Cet avis fait part que la demande de dérogation mineure devrait être accordée. Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à la majorité des conseillers présents (Mme Allard et M. Paquette s'étant abstenu de se prononcer parce que parent) que la demande de dérogation mineure soit acceptée, sans modification.

03-10-13 DEMANDE DE REMBOURSEMENT FINALE POUR LES TRAVAUX AU PROGRAMME PIQM-MADA

- Attendu l'inscription de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham au programme PIQM-MADA, dossier 556348, sous le titre Actions Aînés MADA ;
- Attendu que la municipalité est admissible à une aide financière de 90 472 \$, s'appliquant à un coût maximal admissible de 113 090 \$ dans le cadre du sous-volet 2.5 ;
- Attendu que les travaux du réaménagement du bâtiment municipal et pour le Jardin des sages sont terminés ;
- Attendu que le coût total des travaux correspondant à cette demande de financement finale est de 28 178,95 \$;
- Attendu que les travaux ont été réalisés selon les modalités définies dans le protocole d'entente et qu'ils sont opérationnels ;
- Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une réclamation finale correspondant à 80% du coût des travaux admissibles.

Le conseil demande des renseignements à M. Barthélémy Bouchard, personne ressource dans la municipalité, concernant la circulation des VTT : les travaux d'accès dans les sentiers sont presque entièrement terminés ; on parle aussi du sentier permanent qui pourrait se réaliser dans les prochaines années, certaines municipalités ayant fait part de leur accord. Les panneaux seront à installer dans le village sur le circuit mentionné au règlement numéro 350 en vigueur depuis le 3 septembre 2013, pour la saison débutant du 15 octobre au 15 avril de chaque année.

04-10-13 SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

- Attendu que les demandes concernant 2 des 3 bornes sèches associées à la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham dans le schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska sont présentement à l'étude auprès de la CPTAQ et du MDDEP ;
- Attendu que les délais de traitement de ces dossiers sont très longs et qu'on ne peut s'attendre à recevoir une réponse dans les délais nécessaires à l'établissement de ces 2 bornes sèches avant la saison d'hiver 2013-2014 ;
- Attendu que nous avons reçu le 30 septembre dernier la confirmation de l'octroi d'une subvention du PIQM volet 5.1 concernant la construction d'une caserne et d'un garage municipal qui nous permettra de répondre aux normes du schéma de couvertures de risque de la MRC d'Arthabaska ;
- Attendu que des délais seront nécessaires afin de préparer les plans et devis nécessaires avant de débiter ces travaux d'envergure ;
- Conséquemment, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham demande au Ministre de la Sécurité civile un délai supplémentaire jusqu'à la fin de l'année 2014, pour permettre à la municipalité de se conformer aux exigences du schéma de couverture de risques en ce qui concerne l'établissement de nos bornes sèches et la conformité de notre caserne, tel que décrit dans le schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

05-10-13 RÉSOLUTION D'ACHAT D'UN TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'établissement d'un contrat d'achat auprès de l'étude de Me Marie Fréchette de Victoriaville, pour l'achat d'un terrain de 412.8 mètres carrés, au coût de 3 500 \$, appartenant à M. André Soucy, ce terrain étant situé sur la rue Principale à Notre-Dame-de-Ham (à côté de notre garage actuel au 13 Principale). Mme France Mc Sween et Mme Christiane Leblanc, respectivement maire et directrice générale et de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, sont autorisées à procéder à la signature dudit contrat.

Mme Mc Sween nous fait part d'une hausse de la quote-part des municipalités auprès de la MRC d'Arthabaska, parce qu'il va y avoir l'engagement de personnel supplémentaire rattaché au traitement des demandes concernant les cours d'eau, afin de rattraper le retard d'environ 5 ans et de réduire le temps d'attente des dossiers.

06-10-13 BUDGET 2014, RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget 2014 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux, au montant total de revenus et dépenses de 1 755 651 \$.

07-10-13 RÉPARATION PATINOIRE

Retour sur la patinoire et les travaux effectués par la compagnie Kimex : suite à leur visite pour la correction des travaux, et comme la réparation n'est pas satisfaisante, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. Jean-François Grenier pour faire les travaux demandés. On ne paiera pas tout de suite la compagnie Kimex, on déduira le coût chargé par M. Grenier avant.

08-10-13 CONDITIONS MINISTRÉRIELLES VISANT LA LEVÉE D'UNE SERVITUDE DE NON-ACCÈS SUR LES ROUTES APPARTENANT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que l'une des conditions visant la levée d'une servitude de non-accès aux routes appartenant au ministère des Transports du Québec, le ministre des Transports du Québec exige une contribution financière du requérant ;

CONSIDÉRANT que le montant de cette contribution financière est calculée notamment en regard de la valeur estimée du terrain, suite à l'aménagement d'un accès à une route relevant du ministère des Transports ;

CONSIDÉRANT que cette condition ministérielle ne tient pas compte de la capacité de payer du requérant ;

CONSIDÉRANT que cette condition ministérielle compromet la mise sur pied de projets porteurs pour les collectivités ;

CONSIDÉRANT que cette condition ministérielle nuit à la relève entrepreneuriale ;

CONSIDÉRANT que cette condition ministérielle est un obstacle au développement économique du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la **Municipalité de Notre-Dame-de-Ham** demande au ministre des Transports du Québec, dans les conditions qui lui sont discrétionnaires en vertu de la Loi sur la Voirie, de ne pas tenir compte de la plus-value estimée des sites, suite à l'aménagement d'accès aux routes de ministère des Transports du Québec, dans l'évaluation définissant la contribution financière exigée aux requérants en vue de la levée de servitudes de non-accès aux dites routes.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'inspecteur de voirie ira faire quelques travaux de nivelage sur le rang 10, évalués à environ 500 \$, suite à la demande d'une propriétaire.

09-10-13 ENTENTE DESSERTE INCENDIE RANG 10, RÉGIE INTER-MUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS

Considérant que le rang 10 est fermé à la circulation automobile, et plus facile d'accès du côté de la municipalité de Ham-Nord pour se rendre à une érablière, il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer une entente de desserte incendie avec la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts, à un coût de 0,17 \$ du cent dollars d'évaluation, pour l'adresse du 35 rang 10 à Notre-Dame-de-Ham.

12-10-13 COURSE À RELAIS VICTORIAVILLE—LAC MÉGANTIC

Il est proposé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham permet le passage de la course à relais Victoriaville—Lac Mégantic sur son territoire, vendredi le 4 octobre 2013.

M. Guy Hudon nous fait un compte rendu de la rencontre sur le Forum sur la sécurité routière rurale tenue à Warwick le 17 septembre dernier.

On pourrait réécrire une lettre au ministère des Transports, concernant la date d'installation du flash à l'entrée du village demandé l'année passée.

M. Hudon fait des félicitations aux chargées de projet pour l'organisation de la journée du 20 septembre, dans le cadre du colloque du réseau Villes et Villages en santé, les gens étaient épatés et contents de l'accueil et la visite dans notre beau village.

Mme Nicole Côté nous informe de son retrait du conseil municipal, après 14 années. Nous la remercions de son travail.

10-10-13 SUBVENTION NOEL DES ENFANTS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à

l'unanimité des conseillers présents de verser la subvention annuelle de 300 \$ au comité du Noël des enfants, pour l'organisation de la fête du 7 décembre prochain.

Prolongement de l'entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier d'une année, concernant le remboursement de la TVQ aux municipalités ; également le remboursement partiel de la taxe de vente du Québec (TVQ) pour un montant égal à 62,8%, à partir du 1^{er} janvier 2014.

Reconduction de la Politique nationale de la ruralité au montant de 470 millions \$ pour 2014-2024, concernant également l'intersectorialité. Un exemple probant de réussite en matière de décentralisation.

Date limite pour la quatrième ronde de la démarche MADA : 31 janvier 2014.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 4 butées de ciment pour mettre près de la nouvelle installation septique au terrain de jeux, au coût de 38 \$ chacune.

11-10-13 Plan d'intervention en infrastructures routières locales : questions sur le programme et rencontre avec le ministère des Transports du Québec

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec (MTQ) a lancé un programme pour l'élaboration de plans d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) dans les MRC;

ATTENDU QUE les directeurs généraux des municipalités de la MRC d'Arthabaska se sont rencontrés, le 24 septembre 2013, afin de discuter de ce programme et de ses modalités d'application;

ATTENDU QUE préalablement à cette rencontre, les directeurs généraux ont pris connaissance des documents que l'on retrouve sur le site internet du MTQ;

ATTENDU QUE la rencontre du 24 septembre avait notamment pour but d'essayer de trouver des réponses aux questions qui se posaient suite à la lecture des documents;

ATTENDU QUE lors de la rencontre, plusieurs questions sont tout de même demeurées sans réponse;

ATTENDU QUE dans ces circonstances, il devient nécessaire de prévoir une rencontre entre la MRC d'Arthabaska, les municipalités de la MRC d'Arthabaska et le MTQ pour bien saisir toute la portée du programme PIIRL et ses modalités d'application avant d'aller plus loin;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham demande au MTQ de tenir une rencontre avec la MRC d'Arthabaska, les municipalités de la MRC d'Arthabaska et le MTQ pour bien saisir toute la portée du programme PIIRL et ses modalités d'application.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les transferts de poste suivants :

- Diesel au poste pièces et accessoires voirie
- Electricité usine et terrain de jeux au poste surplus
- Entretien terrain de jeux au poste entretien terrain rue Principale

13-10-13 PARTY DE BÉNÉVOLES

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voter un montant allant jusqu'à 2 265 \$, pour l'organisation d'un party pour nos bénévoles, par Christelle Leclerc et Geneviève Bou

tin, pour le mois de novembre. Il y aura une vérification de la liste établie afin de ne pas oublier personne.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21 h 12).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par M. Pascal Paquette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

